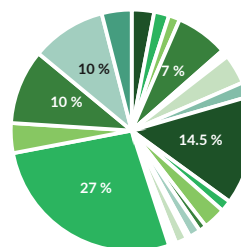


Mélange de fleurs bisannuel

COMPOSITION

Radis fourrager	3%	Marguerite commune	1%
Carotte sauvage	2%	Coquelicot	1.5%
Centauree bleuet	1.5%	Achillée millefeuille	0.5%
Caméline	7%	Chicorée	1.5%
Grande cardère	0.5%	Vesce commune	0.5%
Lotier corniculé	0.5%	Trèfle violet	0.5%
Sarrasin	4%	Triticale	27%
Centauree jacée	2%	Chou fourrager	4%
Avoine de printemps	14.5%	Seigle	10%
Minette	1.5%	Tournesol	10%
Fenouil	3%	Luzerne	4%



CARACTÉRISTIQUES

- Mélange de fleurs bisannuel pour l'accord de gestion "prairie fleurie".
- Une prairie fleurie augmente l'offre alimentaire (pollen & nectar) pour les insectes (abeilles & papillons).
- Cela améliore leurs chances de survie. Plus d'insectes signifie aussi plus de nourriture pour tous
- les oiseaux des champs.
- INFO SEMIS
- Semer en fin d'été avant le début de l'accord de gestion ou au plus tard avant le 1er mai de la 1ère année.
- À partir de la 2ème année, ressemer chaque année 1/2 de la surface.
- Alternier les zones ressemées annuellement.

UTILISATION

- Conforme à l'accord de gestion "prairie fleurie".

INFO-SEMIS

7 kg/ha

CONDITIONNEMENT

5 kg

